



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ



PARA FUTSAL ADAPTÉ

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025
9h - 16h30

GYMNASE DES MONTBOUCONS
6 Av. des Montboucons, 25000 Besançon

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



LAPIERRE
Besançon

beboost moveos

INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-futsal adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le CDSA 25 que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. La compétition se tiendra le **samedi 15 novembre 2025 à Besançon**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des équipes de la région pour le championnat de France de futsal qui se tiendra (date et lieu à définir).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au gymnase des Montboucons, 25000 Besançon.

Contact et information sur la compétition :

- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Gaby Divay, Alternante Ligue BFC du Sport Adapté, 06.31.25.49.64, gaby.divay@sportadapte.fr
- Camille EGGENSPIELER, Comité Départemental Sport Adapté 25, 06.45.62.82.62, camille.eggenspieler@sportadapte.fr

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2025-2026, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **30 €** sont demandés par équipe inscrite. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Repas du midi : Repas tiré du sac avec une buvette sur place.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories d'âge :

Catégorie des équipes	Jeune	Sénior
Age	-21 ans (né 2005 à 2007) Equipe constituée exclusivement de joueurs de moins de 21 ans	18 ans et + (2006 et avant)

Afin de pouvoir jouer dans la catégorie d'âge supérieur, les joueurs doivent fournir un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecin du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football ».

Les équipes peuvent être mixtes, les féminines sont les bienvenues sur cette compétition régionale.

Classification sport collectif :

- ABC : Equipe composée de joueurs de classe AB et BC
- BCD : Equipe composée de joueurs de classe BC et CD

Ainsi les joueurs de classes AB et CD n'entreront jamais en confrontation. Suivant leur classification et leur capacité, les joueurs de classe BC pourront se retrouver dans une équipe ABC ou BCD.

Equipement des sportifs : Les associations ou établissements s'assureront que les participants soient équipés :

- D'une tenue sportive : short, maillot numéroté (le maillot du gardien doit être de couleur différente)
- D'une paire de chaussures de salle
- De protèges tibias (obligatoire et entièrement recouverts par les chaussettes)

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para futsal adapté, les équipes ont besoin d'être 1^{er} ou 2^{ème} du tableau (nous n'avons pas encore les quotas de cette saison mais généralement nous avons 2 places BCD et 1 place ABC).

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- Accueil des sportifs : à partir de 9h00
- Matches : de 9h45 à 15h30 (19h maximum)
 - Récompenses : de 15h30 à 16h

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaby.divay@sportadapte.fr et en copie à gregory.simionato@sportadapte.fr .

Date limite d'inscription : vendredi 7 novembre 2025.